

**Association ToniForme**  
**Procès-verbal de l'Assemblée Générale**  
**ordinaire et extraordinaire**  
**du samedi 2 décembre 2023**



Le samedi 2 novembre 2023, à SANNOIS, salle Roxane, les membres de l'association ToniForme se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation de la présidente.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mylène LATTANZIO, présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Geneviève BERNET-STEINHAUSER, secrétaire de l'association.

90 membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

**L'ordre du jour** a été rappelé par la Présidente :

1. Bilan des activités de la saison écoulée 2022-2023
2. Présentation et approbation des comptes 2022-2023
3. Projets pour 2023-2024
4. Election des membres du bureau et des présidents de sections
5. Présentation et vote du budget 2023-2024
6. Modification des statuts
7. Questions diverses

## **1. Bilan des activités de la saison écoulée 2022-2023**

Comme à son habitude, Christian BOCQUEHO, président de la section de Soisy SM, a préparé une présentation graphique qui sert de support.

Mylène LATTANZIO, présidente, présente les activités de l'année écoulée, et remercie particulièrement l'ensemble des membres du Bureau, des animateurs, et des adhérents remplaçants, tous bénévoles.

Elle signale qu'il y a de la place à la piscine le jeudi à 16h30.  
Elle fait un article sur Sannois Magazine.

Elle présente Christine H, nouvelle animatrice, puis Guy, organisateur de randonnées qui rejoint le club en tant qu'animateur de randonnée.

Jean et Jocelyne sont chaleureusement remerciés pour les randonnées fantastiques organisées dans le passé.

Guy, adhérent du club depuis plusieurs années, prend la parole pour expliquer le fonctionnement de ces randonnées qui auront lieu une fois à deux fois par mois en fonction de la météo. Il répond ainsi à la forte demande de randonnées pédestres dans la région. Le jour choisi sera certainement le lundi, un co-voiturage est à définir.

Ces randonnées auront lieu près de lieux ou monuments permettant de livrer des anecdotes « culturelles »,

Tous les détails sont à retrouver sur le site.

## **2. Présentation des comptes 2022/2023**

Séverine, trésorière, présente le compte de résultat dont le tableau est affiché sur l'écran.

### LES CHARGES

La saison est satisfaisante, avec un résultat en excédent de 2 461 euros.

Certains postes de charges sont en hausse, notamment la nourriture (deux assemblées générales cette année à cause de l'A. G. extraordinaire à Margency. De même pour les fournitures, le matériel et les équipements destinés aux animateurs.

La redevance de la piscine a été insuffisamment budgétisée, car celle-ci devait être fermée, cela n'a pas été le cas, d'où des frais plus élevés que prévus.

Une autre hausse est notée à propos des déplacements des animateurs, incluant les trajets pour leurs formations hors de l'Ile de France.

L'inflation se fait particulièrement sentir.

Les stages de formation sont les dépenses les plus importantes du club, et ToniForme insiste pour qu'il y ait toujours des formations pour les animateurs et animatrices bénévoles.

Séverine attire l'attention sur la comptabilisation d'une ligne « bénévolat », mise en place en 2021. Ce poste permet la valorisation des heures effectuées par tous les bénévoles de notre association. C'est ainsi que l'on constate que le temps consacré à l'association est très important : les 1 836 heures valorisées au SMIC représentent 31 729 euros.

De même, la valorisation des équipements sportifs mis à la disposition du club gratuitement par la mairie de Sannois et de Soisy-sous-Montmorency représente 27 718 euros, avec un coût de l'énergie en hausse.

### LES PRODUITS

La subvention de la ville de Sannois est de 600 euros.

La prévision des cotisations était de 17 000 euros, nous arrivons à 18 610 euros. C'est donc très positif.

La ligne Entrées manifestations exceptionnelles correspond aux sorties organisées par Nadine, elle se retrouve tant en produit qu'en charge, c'est une opération neutre.

Les produits financiers correspondent au livret A.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

### 3. Projets pour 2023-2024

- Nadine propose plusieurs sorties possibles. Vous en trouverez les détails sur le site.  
Pour mémoire : Nadine choisira les spectacles en fonction des disponibilités

- Changer l'eau des fleurs à Sannois le 16 mars 2024,
- La dictée érotique à Sannois le 22 mars 2024,
- Je dis Jazz à Sannois le jeudi,
- Hommage à Raymond Devos par François Morel à Ermont le 1er mars 2024,
- Une idée géniale à Ermont le 9 mars 2024,
- MAKE UP à Franconville le 19 janvier 2024,
- Une idée géniale le 16 janvier 2024,
- TRASH à Franconville le 2 février 2024,
- Suite Royale d'Ellie Semoun à Franconville le 28 mars 2024,
- Les pigeons à Enghien,
- Concert Musical Box le 4 avril 2024,
- Danse : un gala d'étoiles à Enghien le 23 juin 2024.

S'inscrire auprès de Nadine un mois et demi avant le spectacle.

### 4. Election des membres du bureau et des présidents de sections.

#### Le comité d'Audit

Catherine PRUNET, Véronique BREMONT et Philippe STEINHAUSER sont les membres du Comité d'Audit. Ils se présentent et Catherine explique qu'élue l'an dernier, ce comité a commencé un travail qu'elle va soumettre.

Ce travail a été fait selon trois axes :

- contrôle,
- stratégie.
- visibilité,

L'axe contrôle portait essentiellement sur deux points, les assurances, et la révision des comptes

Pour les assurances, les contrats sont conformes aux besoins, la couverture est suffisantes et les tarifs corrects

La révision des comptes par une réunion sur la fiabilité tous les deux trois mois.

Le comité d'audit cherche également à identifier les risques potentiels.

L'axe stratégie : le postulat est de garantir un maximum d'activités pour un tarif annuel raisonnable : en effet les tarifs sont quasiment identiques chaque année.

Le rôle des adhérents : un mini-sondage a été réalisé auprès d'eux en mai 2023, le comité d'audit les remercie. ToniForme ne fonctionne que par les bénévoles. Ce sondage a donné des pistes. Des volontaires se sont proposés pour aider.

Le club a tenté de recruter des animateurs via un site spécialisé, mais c'est plus efficace en interne.

Catherine remercie chaleureusement Guy , nouvel animateur pour la randonnée, et Véronique qui a rejoint le comité d'audit.

L'axe visibilité : autres activités,  
travail sur le site internet, à rajeunir.

Les objectifs de la refonte du site internet :

- améliorer la visibilité,
- plus de clarté , plus d'efficacité,
- davantage de photos,
- une navigation fluide et intuitive.

On compte sur les adhérents pour faire vivre le club avec ce site.

Rendez-vous est fixé en janvier 2024 pour l'ouverture du nouveau site !

### Election des membres du bureau et de la Présidente

Toutes les candidatures figurant sur la convocation ont été validées par un vote unanime :

Présidente : Mylène Lattanzio  
Vice Présidente : Christine Davesne  
Trésorier : Severine Trancoso  
Trésorière adjointe : Lucia Godest  
Secrétaire administrative : Maryse Doré  
Secrétaire coordinatrice : Geneviève Bernet-Steinhauser  
Secrétaire adjoint : Nathalie Jamot  
Responsable des projets : Nadine Andrieux

Comité d'Audit :  
Catherine Prunet – Véronique Bremont et Philippe Steinhauser

Comme président(e)s de section :  
Sannois : Mylène Lattanzio  
Soisy sous Montmorency : Christian Bocqueho

Deux nouvelles : Maryse Doré, qui parfois remplace Sophie en plus de son rôle de Secrétaire administrative, et Véronique : Comité d'Audit

Christian fait un point sur Margency. Il commence par un historique, comment la possibilité d'avoir une salle plus grande et mieux adaptée aux séances de Soisy s'est présentée, et comment des tests réalisés par Bernadette et Christine dans la salle du Grand Balcon ont révélé des problèmes inattendus. En effet celles-ci sont favorables à l'utilisation de cette salle mais avec des réserves :

- Il faut aller chercher les clefs à chaque séance,
- Christian a demandé d'installer une boîte à clefs, proposant même que ToniForme l'achète,

- Aération de la salle en panne, devant être réparée rapidement.

Cette salle est magnifique, mais au fur et à mesure de son utilisation, il s'est avéré que le manque d'aération devient pénible avec l'arrivée des beaux jours.

Pour rappel, pour mettre cette salle à notre disposition, la mairie a exigé une AG extraordinaire, refusant d'attendre l' AG du 2 décembre : cela a augmenté les frais de nourriture.

Aujourd'hui la situation est la suivante :

- Boîte à clefs pas installée,
- Réparation de l'aération trop onéreuse, donc non effectuée,
- Accord éventuel pour un entrebaillement des fenêtres, mais sans date indiquée,
- Salle disponible uniquement le jeudi soir, donc inquiétude sur la pérennité de cet accord,
- Relations compliquées avec le responsable de la remise des clefs,
- Réception d'un mail de reproches mal venu.
- 

En conséquence, choix de rester sur l'organisation de Soisy.

Les responsables ont été prévenus. En attente de la résolution de ces problèmes l'été prochain, le club se réserve le droit de renoncer à cette salle.

Myène remercie les animatrices qui ont réalisé le test, Bernadette et Christine qui ont même fait du covoiturage, ainsi que les adhérents qui ont joué le jeu et se sont déplacés.

Christian a redemandé une salle à Soisy, toujours pas de réponse à ce jour. Mais la salle actuelle est gratuite donc c'est un gros avantage, d'autant plus que cette mise à disposition est stable.

## **5 – Présentation et vote du budget 2023-2024**

Séverine présente ses comptes, à l'aide d'un graphique qui permet une bonne visualisation.

Les postes de charges les plus importants :

- |                         |      |
|-------------------------|------|
| - Formation             | 34%  |
| - Redevance piscine     | 19%  |
| - Fournitures sportives | 10 % |
| - Nourriture            | 9%   |
| - Assurances            | 8%   |
| - Autres                | 20 % |

Du côté des produits, les cotisations représentent 87% des produits, à 20 000 euros.

–

Ce budget est proche du précédent. Il présente un excédent de 2 233 euros.

Le vote du budget, présenté par Christine, est unanimement favorable.

Un point est fait sur AssoConnect : gestion des inscriptions, comptabilisation des mails des adhérents.

Merci à Lucia qui gère les pré-inscriptions, cette année 118 ont été faites en ligne, soit la moitié des 236 adhérents. Merci aux adhérents qui permettent cette réussite. Il y aura le paiement en ligne en mai/juin 2024.

## **6 - Modifications des statuts (sections)**

Philippe explique en quoi consiste la proposition de modifier les statuts :

Pour créer ou supprimer une section, il est nécessaire dans les statuts actuels de réunir une AG extraordinaire. Cette formalité se révèle lourde, comme on l'a vu à l'occasion de l'AGE du 21/03/2023, convoquée pour seul objet de créer la section de Margency.

Il est proposé en conséquence d'amender l'article 10 des statuts, en sorte que la décision de créer ou supprimer ou transférer une section locale revienne, non plus à l'assemblée générale, mais au Bureau.

Cette modification est soumise au vote par Christine. Un adhérent (Bernard Turpin) s'y oppose pour sauvegarder l'information des adhérents. Philippe lui donne toute assurance sur ce point, à preuve l'information très complète qui vient d'être fournie par Christian sur la section de Margency.

Résultat du vote : un contre, une abstention, le reste pour.

La modification statutaire est donc adoptée.

## **7 – Questions diverses**

Mylène interroge :

- Questions ?
- Personnes qui veulent rejoindre le bureau ?
- Nouveaux animateurs ?

Informations :

Dans le cadre de la formation continue, deux formations ont eu lieu :

- Formation aux premiers secours, prévue tous les trois ans,
- Bases d'ostéopathie.

L'an prochain un projet avec un kinésithérapeute est en cours.

Mylène signale que le club peut aider pour monter tout projet présenté par un adhérent.

Trois personnes se présentent :

- Pour le bureau Andrée ROUGEOT,
- Pour un café-philo Liliane COHEN, (pourrait avoir lieu au Moulin à Café le mardi de 16 h à 18 h).
- Sophrologie, Brigitte GRELLIER, retraitée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 h 25.

Un buffet est proposé, avec un grand succès comme d'habitude, et permet un moment de détente et d'échanges.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la Secrétaire

A Sannois , le 11 décembre 2023

La présidente

La secrétaire

Mylène Lattanzio

Geneviève Steinhauser